

Le 17 juillet 2007

## **LA CAROTTE .....**

**Cela fait maintenant 5 ans que nous entendons parler de prime d'intéressement chez IVECO et maintenant chez FPT.**

**Depuis l'année dernière, les négociations avaient repris et avançaient dans des conditions correctes pour arriver à un accord avant le 30 juin (date limite de signature de l'accord permettant de prendre en compte les résultats 2007 et de toucher cette prime en 2008).**

**Le 6 février dernier, au cours d'une énième réunion, la Direction nous remettait un projet d'accord qui ne reflétait plus la philosophie des discussions menées jusqu'alors. Par conséquent, il y avait beaucoup de points à revoir.**

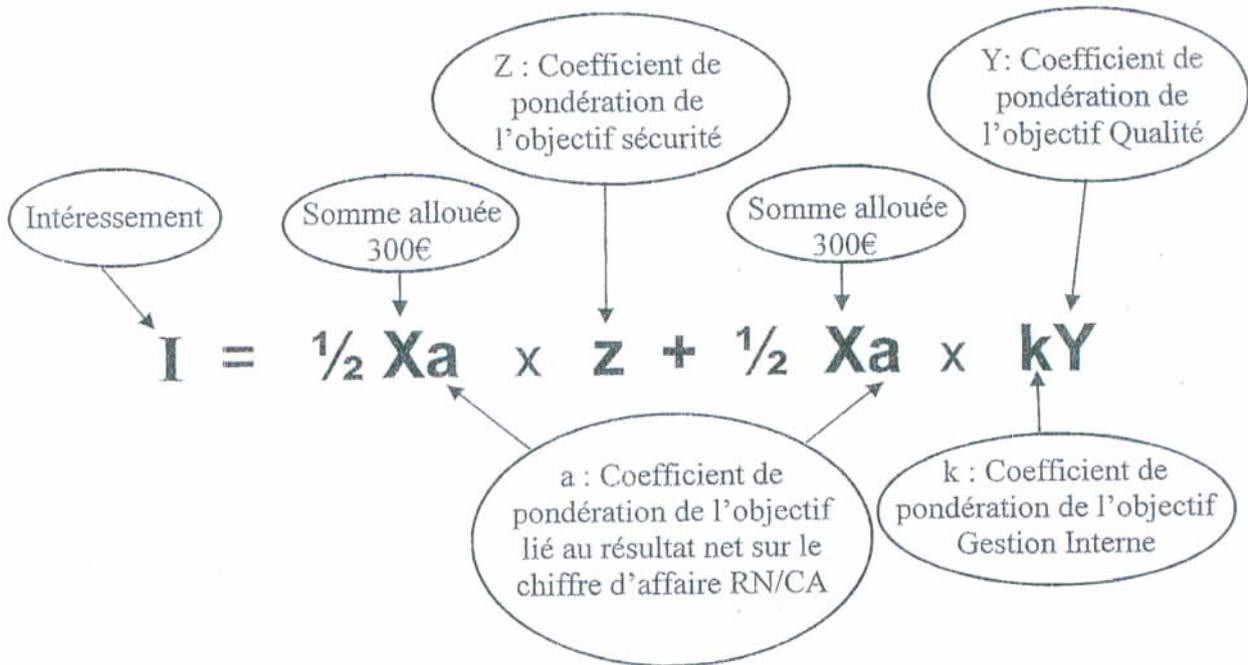
**Il a été décidé, suite à notre demande, et d'un commun accord entre la Direction et les organisations syndicales de suspendre les négociations sur l'intéressement jusqu'en mars (laissant ainsi passer les négociations salariales).**

**La Direction n'a pas respecté ce délai et nous a enfermé dans un calendrier trop court en nous convoquant seulement le 6 juin (24 jours avant la date limite).**

**A cette réunion, le syndicat FO avait de nombreuses demandes de modifications sur le fond afin obtenir une prime minimum et uniforme en rapport avec le niveau d'activité et les efforts fournis (entre autre la flexibilité).**

**Quant à la Direction, elle a décidé de ne pas tenir compte de nos revendications et a profité du délai désormais trop court pour imposer l'accord en l'état et tenter de faire signer les syndicats.**

**La formule de calcul de la prime d'intéressement prévue dans l'accord est la suivante :**



La Direction a refusé de nous donner le résultat d'une simulation de calcul d'une prime pour 2006.

Nous avons donc réalisé le calcul.

Nous aurions obtenu une Prime d'intéressement de seulement 121€ (bien loin des 300€) compte tenu d'une année 2006 exceptionnelle.

Sachant que les objectifs 2007 (prévus dans l'accord) sont beaucoup plus difficiles à atteindre que ceux de 2006 et que la Direction révisé tous les ans les objectifs sécurité, qualité et de gestion interne,

nous ne toucherions pas de prime en 2008.

Le syndicat FO ne peut accepter de signer un tel accord (valable 3 ans) ne permettant de toucher qu'une prime aussi faible compte tenu du niveau d'activité et du volume de moteurs produits. Nous ne pouvons accepter de toucher une prime basée principalement sur des objectifs dont les salariés n'ont pas la responsabilité ou la maîtrise.

*C'est pour ces raisons que nous avons demandé une nouvelle réunion dès le 11 juin afin de continuer les négociations et d'aboutir à un accord cohérent avec la production actuelle et les efforts toujours plus importants des salariés. La Direction a donc pris ses responsabilités en refusant une nouvelle réunion, privant ainsi les salariés d'une prime à la hauteur de leurs efforts.*

